

XIIIe congrès quadriennal du conseil international des infirmières

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Francfort-sur-le-Main :

XIII^e Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières

Quelque 5500 infirmières provenant de 66 pays s'étaient donné rendez-vous à Francfort-sur-le-Main du 16 au 24 juin 1965 pour y participer au XIII^e Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières. Organisée à la perfection par la Fédération allemande des infirmières, avec l'appui des autorités de la République fédérale, du Land de Hesse et de la ville de Francfort, cette rencontre était placée sous le thème de la « Communication ».

Le CII a adopté de nouveaux statuts qui donneront une plus grande souplesse à l'organisation, lui permettant de remplir sa tâche avec

toujours plus d'efficacité, soit d'aider ses membres à développer la profession d'infirmière et partant la qualité des soins aux malades.

Le siège central du CII qui se trouve actuellement à Londres sera prochainement transféré à Genève, afin de faciliter ses contacts avec les autres organisations s'occupant de la santé: OMS et Croix-Rouge internationale, notamment. La délégation suisse, forte de quelque 140 infirmières et élèves infirmières s'est sentie particulièrement honorée par cette décision et par l'hommage rendu à cette occasion à l'hospitalité de la Suisse.

Le Conseil international des infirmières s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Mlle Alice Girard, du Canada, qui succède à Mlle A. Clamageran, de France, et assumera sa fonction jusqu'en 1969, date du XIV^e Congrès quadriennal qui se tiendra à Montréal.

Quant au Conseil d'administration, nouvellement élu lui aussi, il se composera de 15 membres au nombre desquels la Suisse est heureuse de compter une représentante en la personne de Mlle Nicole-F. Exchaquet, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.

Communication

Communication ou conflit?

Quels sont les problèmes posés par la « communication », quelles solutions propose-t-on pour améliorer la « communication », soit les rapports que l'infirmière doit entretenir avec les malades, ses collègues, les médecins, le public.

C'est le thème que 5500 infirmières de races, de langues, de religions et de cultures différentes ont discuté et traité dans un esprit de très grande tolérance et de collaboration tout au long de la seconde semaine du Congrès.

Car le problème de la communication n'est-il pas particulièrement important à connaître par celui qui voue le meilleur de soi-même au bien-être physique et moral de son prochain?

La communication n'élimine pas automatiquement le conflit qui ne doit d'ailleurs pas être considéré comme entièrement négatif, une bonne communication pouvant transformer une lutte destructive en une controverse constructive visant un but créateur.

Il est certes difficile de comprendre et d'être compris. Mais bien des difficultés de communication peuvent être soit aggravées soit au contraire résolues selon que les interlocuteurs aux prises montrent ou non de la bonne volonté et sont prêts à écouter et à comprendre. Le cycle de la communication ne saurait en effet être bouclé si la demande n'est pas suivie d'une réponse.

C'est pourquoi, les infirmières doivent au cours de leurs études

déjà, être initiées aux règles d'or de la communication. Dans ce but, elles élargiront et approfondiront leurs connaissances dans certains domaines sélectionnés des sciences sociales et naturelles et s'efforceront de développer les qualités humaines et intellectuelles indispensables à une communication effective et réelle.

La communication avec le malade et sa famille

L'infirmière doit savoir que la première impression que le malade ressent en entrant à l'hôpital est la plus importante. Le malade, en effet, se méfie de l'hôpital et cherchera par tous les moyens de se rassurer, de savoir si le médecin lui a dit la